

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil Vingt Deux le Vingt Huit Mars à dix huit heures**

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Charpenterie (contexte sanitaire covid-19), sous la présidence de **Madame Armelle NICOLAS, Maire**

Nombre de conseillers municipaux en service : **26**

Date de la convocation du Conseil Municipal : **le 21 Mars 2022**

**Etaient présents :**

**Mesdames Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Nathalie HOREL, Renée JEANNET, Marianne LE BOURLIGU, Colette PÉRENNEC, Murielle ROSIN, Virginie LE GARREC, Christelle LE GOHLISSE, Francette CHAULOUX.**

**Messieurs Christophe BENOIT, Bertrand LE RAY, Maurice LÉCHARD, Didier LE BOLÉ, Jean-Marc MIDELET, Thierry LE TOUZO, David HELLEGOUARCH, Davy CATHERINE, Sylvain OLIVO, Philippe NOGUÉS**

**Absents excusés ayant donné un pouvoir :**

**Messieurs Jean-Pierre FEIGEAN, Stéphane PIGACHE, Eric LE RUYET  
Mesdames Françoise GUYONVARCH, Laurence LE BOUILLE, Sandrine LEFEUVRE**

**Monsieur Christophe BENOIT a été élu secrétaire de séance**

---

**14 - FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE PEN ER PRAT**

Les travaux de viabilisation concernant les terrains du lotissement sont achevés.  
Le BP 2022 est établi au vu de la vente des 8 lots restants pour un montant de 296 000 €

Les écritures se répartissent comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLES	LIBELLES	Montant HT	ARTICLES	LIBELLES	Montant HT
<b>Fonctionnement</b>			<b>Fonctionnement</b>		
<b>CHAPITRE 011- Charges à caractère général</b>			<b>CHAPITRE 16- Emprunt</b>		
6015	Terrains à aménager	0,00 €	002	excédent reporté	185 325,00 €
6045	Etudes et prestations de service	0,00 €	7015	vente des lots (8 lots)	296 000,00 €
605	Equipements et travaux	0,00 €			
	<b>s/total chapitre 011</b>	<b>0,00 €</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>481 325,00 €</b>
	<b>total fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>		<b>total fonctionnement</b>	<b>481 325,00 €</b>
<b>Investissement</b>			<b>Investissement</b>		
001	Déficit reporté	526 090,00 €	1641	Emprunt d'équilibre	526 090,00 €
	<b>total investissement</b>	<b>526 090,00 €</b>		<b>total investissement</b>	<b>526 090,00 €</b>

L'excédent de fonctionnement reporté est repris à hauteur de 185 325€

Le déficit d'investissement reporté est repris à hauteur de 526 090€

Concernant l'emprunt, il s'agit d'un emprunt d'équilibre dans l'attente de la vente des lots.

Il est rappelé que ce budget sera clôturé une fois que cette opération sera entièrement achevée.  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Sur proposition du Bureau Municipal, et après avis de la Commission n°2 Finances-Tourisme du 17/03/2022, le Conseil Municipal :

- INSCRIT pour 2022 au budget annexe « Lotissement Pen er Prat » les écritures budgétaires telles que décrites ci-dessus.
- VOTE le budget annexe 2022 du lotissement de Pen Er Prat

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Pour copie conforme

Le Maire,

Armelle NICOLAS

